

VILLE D'ARBOIS
DEPARTEMENT DU JURA

DEL 24.01.29-06

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 JANVIER 2024

Nb de membres du Conseil municipal : 23	<u>PRESENTS</u> : Mme DEPIERRE Maire, Mme REGALDI, M. POULET, Mme BUGADA, M. CHUARD, Mme BRIOT GAIDIOZ, M. PETIGNY, Adjoints,
Nb de conseillers en exercice : 23	Mme BOUDRY, conseillère municipale déléguée, M. TAUBATY, Mmes BAILLY, LAMY, M. MOLIN, Mmes CHATEAU, PINGAT, MM BRUNIAUX, MEYNIER., Mme PORTERET, M. JABER, Mme HALLE, conseillers municipaux.
Nb de conseillers présents participants au vote : 19	<u>ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :</u>
Nb de procurations : 4	Mme GRESSER pouvoir à Mme BAILLY Mme CALONNE pouvoir à Mme BRIOT GAIDIOZ Mme JACQUET pouvoir à M. CHUARD M. MARTI pouvoir à M. MOLIN
Convocation du : 23 / 01 / 2024	<u>SECRETAIRE DE SEANCE :</u> Mme LAMY

DÉLIBÉRATION N° 06 :

Tarifs de la salle du tribunal

Madame la Maire expose que les tarifs des salles ont été revus en 2023 et il n'est pas envisager à ce stade de les modifier. Toutefois, la salle du tribunal, qui était encore en travaux au moment du vote des tarifs, n'a pas été intégrée à la délibération.

Il convient d'en fixer les tarifs.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés (1 abstention),
décide :**

- **DE VALIDER** les tarifs de la salle du tribunal comme suit :

	<ul style="list-style-type: none"> • Habitants d'Arbois, • Entités dont le siège ou une antenne est à Arbois (structures et associations), • Manifestation organisée en partenariat avec la ville, • La Communauté de Communes, le Département, la Région et l'État 	Toute autre entité
Conférence gratuite		
Conférence payante dans cadre caritatif*	0 €	50 €
Conférence payante ou chapeau	50 €	100 €
Spectacle gratuit		
Spectacle payant dans cadre caritatif*	0 €	0 €
Spectacle payant ou chapeau	80 €	200 €
Utilisation pour activité hors conférence et spectacle	Gratuit la première fois de l'année puis 50 € / utilisation	100 €
* Le caractère caritatif de la manifestation ou partenariat avec la Mairie d'Arbois, est examiné par l'exécutif municipal		

Pour copie certifiée conforme à l'original,
Arbois, le 30 janvier 2024

La Maire,



Valérie DEPIERRE

La Secrétaire de Séance,

Alice LAMY